

États financiers de

# **Dystrophie musculaire Canada**

31 mars 2017

# Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2017

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant ..... 1-2

Bilan ..... 3

État des produits et des charges..... 4

État de l'évolution de l'actif net..... 5

État des flux de trésorerie ..... 6

Notes annexes ..... 7-15

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs et aux membres de  
Dystrophie musculaire Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Dystrophie musculaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, Dystrophie musculaire Canada tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de Dystrophie musculaire Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits tirés des campagnes et dons et de la campagne *I Can*, de (l'insuffisance) l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 mars 2017 et 2016 ou aux montants des actifs à court terme aux 31 mars 2017 et 2016 et de l'actif net au début et à la fin des exercices clos les 31 mars 2017 et 2016.

### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Autre point**

Le bilan au 31 mars 2016 et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion avec réserve le 28 juin 2016.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.n.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 22 juin 2017

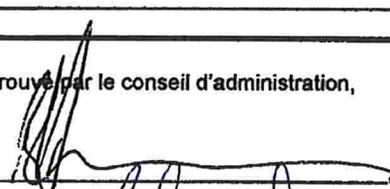
# Dystrophie musculaire Canada

## Bilan

Au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	1,672,537	2,286,898
Liquidités soumises à restrictions (note 2)	553,451	461,461
Placements à court terme (note 3)	811,382	838,515
Sommes à recevoir	182,575	150,681
Charges payées d'avance et fournitures	251,487	334,562
	<b>3,471,432</b>	<b>4,072,117</b>
Placements à long terme (note 4)	7,591,249	7,054,124
Immobilisations (note 5)	296,311	372,545
	<b>11,358,992</b>	<b>11,498,786</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	1,356,424	1,043,536
Produits constatés d'avance (note 7)	113,083	215,977
Engagements au titre des subventions de recherche (note 16)	260,000	215,381
	<b>1,729,507</b>	<b>1,474,894</b>
Engagements à long terme au titre des subventions de recherche (note 16)	360,000	120,000
Apports reportés (note 6)		
Recherche neuromusculaire	2,257,877	2,577,063
Services	1,327,357	1,558,748
Sensibilisation et information	179,597	267,822
Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique	277,085	253,114
	<b>4,041,916</b>	<b>4,656,747</b>
	<b>6,131,423</b>	<b>6,251,641</b>
<b>Actif net</b>		
Reçu à titre de dotation	869,420	834,426
Investi dans les priorités approuvées par le conseil	983,085	1,103,746
Investi dans des immobilisations	296,311	372,545
Non affecté	3,078,753	2,936,428
	<b>5,227,569</b>	<b>5,247,145</b>
	<b>11,358,992</b>	<b>11,498,786</b>

Approuvé par le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Dystrophie musculaire Canada

## État des produits et des charges

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits (note 6)		
Campagnes et dons	8,625,269	8,687,444
Campagne <i>I Can</i>	13,059	34,677
Autres produits	1,608,157	573,907
	<b>10,246,485</b>	9,296,028
Revenu de placement et produits divers	231,306	233,762
	<b>10,477,791</b>	9,529,790
Charges		
Collecte de fonds (notes 8 et 9)	3,835,983	4,197,458
Soutien des activités de collecte de fonds (note 9)	1,441,053	1,219,940
	<b>5,277,036</b>	5,417,398
Soutien au bénévolat et gouvernance	486,832	433,804
	<b>5,763,868</b>	5,851,202
Fonds disponibles pour les programmes et services, montant net	<b>4,713,923</b>	3,678,588
Programmes et services		
Programmes de recherche	863,512	533,195
Services	1,573,781	1,307,592
Sensibilisation et information	925,746	1,038,332
Autres programmes	288,180	265,156
Soutien des activités de services	647,429	548,089
	<b>4,298,648</b>	3,692,364
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	415,275	(13,776)
Amortissement des immobilisations	(119,386)	(128,193)
Variation de la juste valeur des placements	408,535	(108,888)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice, avant les coûts de restructuration	704,424	(250,857)
Coûts de restructuration (note 17)	(724,000)	-
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	<b>(19,576)</b>	(250,857)

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Dystrophie musculaire Canada

État de l'évolution de l'actif net  
Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

2017					
	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	1,103,746	834,426	372,545	2,936,428	5,247,145
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(120,661)	-	(119,386)	220,471	(19,576)
Acquisition d'immobilisations	-	-	43,152	(43,152)	-
Virement interfonds (note 10)	-	34,994	-	(34,994)	-
Investi dans l'actif net à la fin de l'exercice	983,085	869,420	296,311	3,078,753	5,227,569

2016					
	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	990,773	805,481	351,626	3,350,122	5,498,002
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(252,564)	(5,600)	(128,192)	135,499	(250,857)
Acquisition d'immobilisations	-	-	149,111	(149,111)	-
Virement interfonds (note 10)	365,537	34,545	-	(400,082)	-
Investi dans l'actif net à la fin de l'exercice	1,103,746	834,426	372,545	2,936,428	5,247,145

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Dystrophie musculaire Canada

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(19,576)	(250,857)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	119,386	128,192
Variation de la juste valeur des placements - profit réalisé	(168,056)	(116,259)
Variation de la juste valeur des placements - (profit) perte latent	(240,479)	225,147
	<b>(308,725)</b>	<b>(13,777)</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir	(31,894)	512
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et fournitures	83,075	(57,951)
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	312,888	130,181
Diminution des produits constatés d'avance	(102,894)	(32,235)
Augmentation (diminution) des engagements au titre des subventions de recherche	284,619	(356,633)
(Diminution) augmentation des apports reportés	(614,831)	537,267
	<b>(377,762)</b>	<b>207,364</b>
Activités d'investissement		
(Achat) vente de placements, montant net	(101,457)	83,529
Acquisition d'immobilisations	(43,152)	(149,111)
	<b>(144,609)</b>	<b>(65,582)</b>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des liquidités soumises à restrictions au cours de l'exercice	(522,371)	141,782
Trésorerie et liquidités soumises à restrictions au début de l'exercice	2,748,359	2,606,577
Trésorerie et liquidités soumises à restrictions à la fin de l'exercice	<b>2,225,988</b>	<b>2,748,359</b>
Composition de la trésorerie et des liquidités soumises à restrictions :		
Encaisse	1,672,537	2,286,898
Liquidités soumises à restrictions	553,451	461,461
	<b>2,225,988</b>	<b>2,748,359</b>

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

---

## Nature des activités

Dystrophie musculaire Canada est enregistrée comme organisme de bienfaisance sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce titre, Dystrophie musculaire Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu fédéral ou provincial, conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Le 28 août 2014, Dystrophie musculaire Canada s'est vue accorder une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et à la recherche de traitements en vue de vaincre ces maladies. Dystrophie musculaire Canada soutient l'autonomie de ces personnes au Canada et leur participation à la vie collective et favorise leur participation aux décisions qui les concernent et aux actions qui visent le changement social.

## 1. Sommaire des principales méthodes comptables

### *Base d'établissement*

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOBL) énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

### *Comptabilité par fonds*

Les présents états financiers comprennent les catégories de fonds suivantes :

- Reçu à titre de dotation – comprend les dons que Dystrophie musculaire Canada doit conserver de manière permanente ainsi que le revenu de placement tiré de ces fonds.
- Investi dans des immobilisations – reflète les montants qui ont été affectés à l'acquisition d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé.
- Non affecté – comprend le total de l'excédent net des produits d'exploitation sur les charges d'exploitation.
- Investi dans les priorités approuvées par le conseil – reflète les montants qui ont été affectés aux priorités liées à l'élaboration d'un plan stratégique et d'une stratégie commerciale, à la mise à jour du site Web et aux initiatives se rapportant aux soins respiratoires.

### *Trésorerie et liquidités soumises à restrictions*

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières.

### *Constatation des produits*

Dystrophie musculaire Canada comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges qui leur sont associées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont constatées comme un accroissement direct de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement attribués aux actifs reçus à titre de dotation sont constatés à titre de revenus non affectés. L'excédent des revenus de placement attribués aux fonds de dotation sur les dépenses de l'exercice est ajouté aux fonds de dotation. Les dons de primes d'assurance sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les fonds reçus relativement aux événements qui n'ont pas eu lieu sont inscrits à titre de produits constatés d'avance et sont comptabilisés à titre de produits lorsque ces événements ont lieu.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les subventions gouvernementales non affectées sont incluses dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Le revenu de placement, y compris le produit d'intérêts, est inclus dans les produits au moment où il est gagné.

### *Ventilation des charges*

Dystrophie musculaire Canada mène ses activités dans la recherche, le soutien et la promotion, le financement de matériel, ainsi que dans la sensibilisation et l'information du public. Les coûts de chaque service comprennent les frais de personnel, de locaux et d'autres frais directement liés à la prestation de ce service.

Des charges ont été imputées aux programmes et services, aux collectes de fonds ou à l'administration, selon l'activité à laquelle les charges se rapportent. Les charges se rapportant à plus d'une activité sont ventilées selon une formule préétablie, que la direction examine de manière continue. Ainsi, certains salaires et avantages sont ventilés en fonction du pourcentage du temps consacré et estimé par la direction et certaines charges d'exploitation sont ventilées en fonction de la surface utilisée par chaque unité fonctionnelle. Les frais des services centraux sont ventilés entre les programmes et services de collecte de fonds en fonction de leur utilisation estimative.

### *Subventions de recherche*

Les engagements au titre des subventions de recherche, qui sont payables sur un nombre d'années déterminé, sont présentés dans les charges de l'exercice au cours duquel le conseil approuve l'engagement.

Les engagements pris dans le cadre de ces partenariats de recherche s'adressent directement aux établissements qui soutiennent l'activité de recherche.

### *Immobilisations*

Les immobilisations, qui sont initialement inscrites au prix coûtant, sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Technologies de l'information	20 %
Mobilier et matériel	20 %
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Dystrophie musculaire Canada évalue régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. Si les actifs à long terme n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour Dystrophie musculaire Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des produits et des charges.

### *Contrats de location, charges locatives et incitatifs à la location reportés*

Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, les paiements de loyers étant comptabilisés initialement dans l'état des produits et des charges et rajustés selon une formule linéaire sur la durée du contrat de location visé. L'écart entre les paiements de location versés aux termes du bail et les loyers comptabilisés selon une formule linéaire est inscrit dans les produits constatés d'avance. Les incitatifs à la location sont reportés et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

### *Apports sous forme de biens et services*

Les bénévoles font largement don de leur temps pour aider Dystrophie musculaire Canada à mener ses activités. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur de ces apports en temps, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens et de dons en nature, dont la juste valeur a été établie et pour lesquels des reçus ont été émis, sont comptabilisés à la juste valeur au moment où ils sont reçus.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. Par la suite, Dystrophie musculaire Canada évalue la totalité de ses actifs financiers et de ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court terme et à long terme (y compris les placements à revenu fixe) qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'état des produits et des charges.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les liquidités soumises à restrictions ainsi que les sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, les engagements au titre des subventions de recherche et l'achat de matériel pour les clients inscrits de Dystrophie musculaire Canada.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période comptable lorsqu'il existe des indications de dépréciation.

### *Placements à court terme et à long terme*

Dystrophie musculaire Canada classe ses placements à court terme et à long terme en fonction de l'utilisation qu'elle compte en faire plutôt qu'en fonction de la composition et des dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si Dystrophie musculaire Canada a la capacité de liquider, en tout temps, une partie de ses placements à long terme en fonction de leur composition, l'intention de la direction, essentiellement, est de détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer un revenu. Les placements à long terme sont détenus uniquement dans le but d'en tirer un revenu et non pour les besoins du fonctionnement. Le produit de la vente de placements à long terme n'est pas retiré des portefeuilles, mais il est réinvesti afin de faire l'achat d'autres placements et d'en tirer un revenu.

### *Valeur de rachat des polices d'assurance-vie*

Les polices d'assurance-vie sont initialement évaluées à la valeur de rachat, étant donné que la juste valeur ne peut être estimée raisonnablement. Par conséquent, les polices d'assurance-vie sont maintenues à la valeur de rachat. Les variations de la valeur de rachat sont comptabilisées à l'état des produits et des charges.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des présents états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs éventuels et passifs éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

## 2. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les sommes détenues dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario correspondant à des revenus provenant des jeux de hasard et d'autres fonds affectés. L'utilisation de ces sommes est limitée à des dépenses admissibles au profit de personnes atteintes de maladies neuromusculaires résidant dans la province où les fonds ont été reçus. Les fonds sont virés au compte bancaire des activités générales sur présentation d'une preuve du paiement de telles dépenses admissibles.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

## 3. Placements à court terme

	2017		2016	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Bons du Trésor	22 246	22 246	125 050	125 055
Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	792 316	789 136	713 673	713 460
	<b>814 562</b>	<b>811 382</b>	838 723	838 515

Les bons du Trésor sont assortis d'un rendement à l'échéance de 1,9 % (2016 – 1,6 %) et viennent à échéance le 15 juin 2017 (2016 – 21 avril 2016).

## 4. Placements à long terme

	2017		2016	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	595 579	595 579	217 412	217 506
Revenu fixe	3 383 263	3 272 620	3 384 609	3 303 197
Actions canadiennes	1 302 221	1 801 632	1 336 583	1 669 920
Actions étrangères	1 144 032	1 911 614	1 152 808	1 848 883
	<b>6 425 095</b>	<b>7 581 445</b>	6 091 412	7 039 506
Valeur de rachat des polices d'assurance-vie	59 535	9 804	81 826	14 618
	<b>6 484 630</b>	<b>7 591 249</b>	6 173 238	7 054 124

Dystrophie musculaire Canada est bénéficiaire de polices d'assurance-vie d'un ancien administrateur et de trois donateurs. La valeur de rachat de ces polices d'assurance-vie est inscrite à l'actif à la valeur déterminée par les souscripteurs des polices en question. Le montant total qui sera encaissé au décès des personnes assurées s'élève à 9 804 \$ (2016 – 14 618 \$).

## 5. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Technologies de l'information	577 799	412 627	165 172	234 557
Mobilier et matériel	115 607	58 049	57 558	58 348
Améliorations locatives	101 087	27 506	73 581	79 640
	<b>794 493</b>	<b>498 182</b>	<b>296 311</b>	372 545

Pour l'exercice considéré, un montant de néant (2016 – 175 925 \$) relatif à des immobilisations entièrement amorties a été déduit des soldes de coût et d'amortissement cumulé.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

## 6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'une affectation d'origine externe. Dystrophie musculaire Canada classe ces apports reportés dans quatre catégories : recherche neuromusculaire, services, sensibilisation et information, et les subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique, selon l'affectation de la ressource par le donateur externe.

Les variations du solde des apports reportés s'établissent comme suit :

					2017	2016
	Recherche neuro- musculaire	Services	Sensibilisation et information	Subventions relatives au jeu de la Colombie- Britannique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 577 063	1 558 748	267 822	253 114	4 656 747	4 119 480
Montants reçus au cours de l'exercice	468 682	834 437	68 911	286 149	1 658 179	2 120 658
Amortissement des apports reportés au cours de l'exercice	(787 868)	(1 065 828)	(157 136)	(262 178)	(2 273 010)	(1 583 391)
Solde à la fin de l'exercice	2 257 877	1 327 357	179 597	277 085	4 041 916	4 656 747

Les produits collectés s'analysent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Campagnes et dons	8 545 796	8 808 844
Campagne / Can	43 311	118 086
Autres produits	1 042 547	904 959
Fonds collectés au cours de l'exercice	9 631 654	9 831 889
Transfert des apports reportés (report des fonds collectés au cours de l'exercice)	614 831	(535 861)
Produits des collectes	10 246 485	9 296 028

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

## 6. Apports reportés (suite)

Le détail des apports reportés liés aux subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique se présente comme suit :

			2017	2016
	Section de Fraser Valley	Section de la Colombie- Britannique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Montant reçu	16	286 133	286 149	338 149
Charges				
Programmes et services				
Matériel	—	139 198	139 198	177 321
Programmes de sensibilisation et d'information	—	61 362	61 362	123 829
Soutien des activités de programmes et de services	—	61 618	61 618	69 100
	—	262 178	262 178	370 250
Excédent (insuffisance) du montant reçu sur les charges pour l'exercice	16	23 955	23 971	(32 101)

## 7. Produits constatés d'avance

Les variations du solde des produits constatés d'avance pour l'exercice s'établissent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	215 977	248 212
Amortissement des produits au cours de l'exercice	(215 977)	(248 212)
Montants reçus au cours de l'exercice	113 083	215 977
Solde à la fin de l'exercice	113 083	215 977

Le solde des produits constatés d'avance à la fin de l'exercice comprend un montant de 37 857 \$ (2016 – 37 857 \$) au titre d'incitatifs à la location reportés.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

## 8. Présentation de l'information conformément au Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada

Le comité de gouvernance de Dystrophie musculaire Canada a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada.

	2017	2016
	\$	\$
Total des produits tirés des collectes de fonds	10 246 485	9 296 028
Total des charges liées aux collectes de fonds	3 835 983	4 197 458
Total des dons assortis d'un reçu à des fins fiscales	3 826 567	3 778 679
Total des charges afférentes aux activités de bienfaisance	4 298 648	3 686 764

## 9. Ventilation des charges

Le tableau suivant présente la ventilation des salaires et des avantages et de certaines charges d'exploitation, telles que les loyers et la préservation du capital :

	2017			2016		
	Salaires et avantages	Charges d'exploitation	Total	Salaires et avantages	Charges d'exploitation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges liées aux services centraux						
Soutien des activités de collecte de fonds	641 434	799 619	1 441 053	663 931	556 009	1 219 940
Soutien des activités de services	288 180	359 249	647 429	298 288	249 801	548 089
Autres charges régionales						
Collecte de fonds	—	260 456	260 456	—	268 871	268 871
Autres programmes	—	139 635	139 635	—	160 232	160 232
	929 614	1 558 959	2 488 573	962 219	1 234 913	2 197 132

D'autres charges régionales sont incluses dans les frais liés aux collectes de fonds et aux services.

## 10. Virement interfonds

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé un transfert, pour l'exercice 2017, d'un montant de néant (2016 – 365 537 \$) du fonds non affecté au fonds affecté à l'interne investi dans les priorités approuvées par le conseil.

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé un transfert, pour l'exercice 2017, d'un montant de 34 994 \$ (2016 – 34 545 \$) provenant du fonds non affecté au fonds de dotation affecté à l'interne.

## 11. Sommes à remettre à l'État

Les sommes à remettre à l'État représentent la taxe de vente harmonisée, la taxe de vente provinciale et les cotisations sociales à payer, et se chiffraient à 695 \$ au 31 mars 2017 (2016 – 489 \$).

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 12. Régime de retraite

Dystrophie musculaire Canada a un régime de retraite à cotisations déterminées. En vertu de ce régime, les employés admissibles cotisent à hauteur de 2 % à 5 % de leur salaire. Dystrophie musculaire Canada est tenue de verser un montant égal aux cotisations des employés. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice se sont établies à 138 469 \$ (2016 – 148 017 \$), les cotisations des employés s'élevant à 138 469 \$ (2016 – 148 017 \$).

## 13. Engagements

Dystrophie musculaire Canada loue des locaux à bureaux aux termes de divers contrats de location-exploitation. Ces contrats de location sont assortis de loyers minimaux annuels, dont le total, sans tenir compte des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, est indiqué ci-après :

	\$
2018	321 582
2019	304 500
2020	173 684
2021	147 114
2022	157 742
Par la suite	393 246
	<hr/> 1 497 868

En ce qui concerne ces contrats de location, Dystrophie musculaire Canada a accepté d'indemniser le propriétaire des pertes pouvant être subies sur les locaux loués en cas de rupture du bail.

## 14. Risques liés aux instruments financiers

Dystrophie musculaire Canada détient des placements à court terme et à long terme qui sont exposés au risque de marché, au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de change.

### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un placement varie par suite de variations des cours du marché, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou à son émetteur ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de Dystrophie musculaire Canada sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de cette juste valeur étant constatées à l'état des produits et des charges, toute modification des conditions du marché se traduira directement par une augmentation (une diminution) de l'actif net. La gestion du risque de marché passe par l'établissement d'un portefeuille diversifié, composé d'instruments négociés sur divers marchés et appartenant à des secteurs variés.

### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer Dystrophie musculaire Canada à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les placements. Dystrophie musculaire Canada investit sa trésorerie dans des comptes et des instruments productifs d'intérêts qui sont assurés par une banque à charte canadienne ou dans des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la valeur des titres à revenu fixe détenus par Dystrophie musculaire Canada diminue par suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Dystrophie musculaire Canada gère ce risque en détenant des obligations d'État à revenu fixe et des certificats de placement garanti, et en choisissant différentes échéances pour les placements détenus.

# Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2017

---

## 14. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir ses obligations liées à ses passifs financiers.

Tous les placements de Dystrophie musculaire Canada sont considérés comme aisément réalisables, puisqu'ils peuvent être liquidés rapidement pour des montants proches de leur juste valeur afin de répondre à des besoins de liquidités.

### *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux de change. Dystrophie musculaire Canada effectue des transactions et investit dans des instruments financiers libellés en diverses devises, autres que ses monnaies d'évaluation. Par conséquent, Dystrophie musculaire Canada est exposée au risque que l'évolution du taux de change de ces différentes devises ait une incidence défavorable sur la valeur de la portion des actifs de Dystrophie musculaire Canada qui est libellée en monnaies autres que le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar américain est la seule autre monnaie dans laquelle Dystrophie musculaire Canada détient des placements.

## 15. Éventualités

Il arrive à l'occasion que Dystrophie musculaire Canada fasse l'objet de poursuites et de réclamations. Dystrophie musculaire Canada conteste vigoureusement ces poursuites et ces réclamations, et la direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence significative sur le bilan ou l'état des produits et des charges de Dystrophie musculaire Canada.

## 16. Engagements au titre des subventions de recherche

Dystrophie musculaire Canada s'est engagée à accorder des subventions de recherche à des institutions qui soutiennent la recherche dans le domaine neuromusculaire. Ces subventions sont payables sur un nombre d'années donné, comme suit :

	\$
2018	260 000
2019	260 000
2020	100 000
	<hr/> 620 000

Pour ce qui est des subventions de recherche accordées dans le cadre de partenariats de recherche, les engagements sont pris directement auprès des institutions qui soutiennent des activités de recherche.

## 17. Coûts de restructuration

Dystrophie musculaire Canada a engagé des coûts de restructuration liés à une réorganisation de l'organisme dans le but de mettre en œuvre une orientation et un plan stratégiques révisés qui ont été adoptés pour améliorer l'efficacité opérationnelle et s'assurer qu'un pourcentage plus élevé de produits est investi directement dans la mission. Les coûts engagés comprennent les charges liées aux indemnités de départ, les frais juridiques et les honoraires de conseil.

## 18. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent liés à la présentation des produits et à l'information fournie au titre des sommes à remettre à l'État ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.